L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux No 75, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI 18 JUILLET.

DEMANDES.

UN drogueiste belge désire trouver de l'emploi dans une drogserie Française, en ville ou à la campagne. Il le préférerait en ville. S'adresser à H. V., à l'Hôtel des Etrangers, rue de Chartres, No 131, entre St Louis et Toulouse.
16 juillet—3t

Consulat de France.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

M. le Vicomte Paul d'Abzac, Consul Général, Commissaire de la République Française, a reçu le rapport suivant:

Comité Consultatif
du Quatrième Groupe
Ameublement et accessoires.

La Nouvelle Orléans, le 11 juillet 1884.

Monsieur le Vicomte Paul d'Abzac, Consul Général, Commissaire de la République Française à l'Exposition de la Nouvelle Orléans:

Monsieur le Consul Général,

Vous avez bien voulu transmettre au Comité Consultatif du 4ème Groupe les suggestions de Messrs. Durioc et Généraly:

"Monsieur Durioc a proposé que deux commissaires, choisis parmi les membres des comités, soient envoyés en France, à l'aide d'une souscription, afin de s'aboucher directement avec le Gouvernement de la R. F. et les Industriels français."

"Monsieur Généraly demande qu'une circulaire soit rédigée et imprimée à 6 ou 6000 exemplaires et envoyée par la poste aux "Chambres de commerce, Fabricants et Artistes "de la France."

Tout en considérant ces suggestions comme de bonnes moyens de propagande en faveur de l'Exposition, le Comité est d'avis, néanmoins, qu'il sérait plus pratique de n'user d'aucun plus peut être pris des mesures d'une exécution plus facile, et propres à donner des résultats plus effectifs et plus immédiats.

En conséquence, le Comité prend la liberté de soumettre à votre haute approbation les vœux ci-jointe.

Veuillez agréer, Monsieur le Consul Général, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Pour le Comité,
L. LAFARGUE, président.

Exposition de la Nlle Orléans.
Comité—Groupe 3.
Nlle-Orléans, 12 juin 1884.

M. le Consul Général,

A une réunion du Comité que j'ai l'honneur de présider, les propositions ci-jointes faites par MM. A. Tuyaut et Généraly ont été prises en considération et discutées. Après mûr examen, le comité s'est prononcé unanimement en faveur de la proposition de M. Généraly, savoir:

Qu'une circulaire soit rédigée et imprimée à 6 ou 8000 exemplaires, et envoyée par la poste aux Chambres de Commerce, fabricants et artistes de la France.

Le comité exprime le vœu que le Gouvernement de la R. F. adopte des mesures nécessaires pour assurer la représentation de l'Etat comme exposant, qu'il nomme un comité officiel de patronage à Paris et que le Département de la marine accorde un navire de l'Etat pour porter à la Nouvelle-Orléans et rapporter en France les objets exposés.

L'attention du comité a été donnée à la liste des articles compris sous la désignation de 4ème Groupe du catalogue de l'exposition; le résultat de son examen formera le sujet d'un rapport qui vous sera adressé à bref délai.

Respectueusement vôtre,
Le Président du Comité,
A. SCHREIBER.

Compagnie Générale Transatlantique,
Agence de la Nouvelle-Orléans
le 12 juillet 1884.

Monsieur le Consul Général,

Je m'empresse de porter à votre connaissance l'extrait suivant d'une lettre qui m'est adressée par Monsieur le Trésorier de la Cie Gle Transatlantique, en date du 27 juin dernier;

"Nous avons écrit à M. le Comte de Dillon "Président du Comité pour l'Exposition de "Nouvelle-Orléans, pour l'informer que, dé"sireux de contribuer pour notre part au succès "de la Section Française en faveur de l'Exposi"tion de notre prochaine exposition, nous consen"tons à une réduction de 50 0[0 sur le prix de "notre tarif pour le fret des marchandises destinées à figurer à l'Exposition de la Nouvelle "Orléans."

Veuillez agréer, Monsieur le Consul Général, mes salutations respectueuses.
(Signé) A. SCHREIBER.

A Monsieur le Vicomte Paul d'Abzac, Consul Général, Commissaire de la République Française.

Bureau de l'Agence des Stoves à gaz.

13 RUE BARONNE.

J'INVITE toutes les personnes désirant faire usage de stoves à gaz pour le chauffage et la cuisine, à venir examiner mon assortiment de stoves à gas à mon magasin, 13 rue Baronne, situé en face de la station des chars de Carrollton.

C'est la plus grand assortiment de stoves à gas, des derniers genres et des meilleurs genres, qui ait jamais été exhibé en dehors des villes du Nord.

Je sont de tous genres, de toutes grandeurs.

Leur propreté, leur bon marché et l'aisance de chauffer et de cuisiner en rangent seules, satisfaire de coke et de bois, font de ces stoves les plus convenables à notre climat.

C'est la seul stove qui grille et rôtisse également comme un stove ou vert.

Je me suis décidé à embrasser ce genre d'affaires, car je sais que le gaz doit en ville et à la Nouvelle-Orléans sert surtout excellent pour ces stoves de chauffe et de cuisine.

Je serai au magasin de 8 heures du matin, à 7 heures du soir pour expliquer d'une façon pratique les avantages de système de cuisine.

JOHN N. MAIN,
Brooklyn, N. Y.
4 juil—1m

V. WEHRMANN.

136.....Rue Royale.....136

Entre Toulouse et St-Pierre.

MERCERIE, PARFUMERIE, PATERNIE, VARIETE, JOUETS D'ENFANTS.

Accordéons, Harmonicas, Cordes de Violon, Guitares, Zither, etc.

Machines à coudre neuves et de seconde main. Huile, aiguilles, huile et tournitures pour Machines à coudre.

Eventails pour tous genres de machines à coudre. Les plus simples, les plus faciles à adapter et donnant le meilleur résultat. Prix 75 cts.

V. Wehrmann, MECANICIEN de 13 ans d'expérience, s'occupe de la réparation toutes genres de Machines à coudre.

Fabrication de pièces sur commande.

Toutes les réparations sont garanties.

Plaques en fer de forme pour cordonniers.

Transaction et réparation de machines à coudre à l'usage des chemisiers, corroonniers et fabricants de sacs. S'adresser au No 136 rue Royale.
12mai—

PHARMACIE ANGELL.

Importation et vente de Médicaments Français, anglais et allemands, de Livres, de Vitrines, etc.—Prix de New York.

153 et 155 rue Julie.

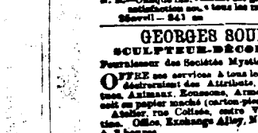

Bandages Herniaires, Brotelles, Suspensoires pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.

Faite sur commande et ajustée par

A. McDERMOTT,
153 rue du Camp, Nlle-Orléans.

N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction ou il sera loisir du rapporteur.
20avril—3t1 an

GEORGES SOULIE

SCULPTEUR-DÉCORATEUR.

Fournisseur des Sociétés Mystiques de la M. O

OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Animaux Symboliques, Armoiries, etc., etc., soit en papier mâché (carton-pierre) plâtre.

Atelier, rue Coliée, entre Valmont et Lafontaine. Office Exchange Alley, No 28, de 9 heures à 3 heures.

L.S.L.

QUE TOUT —LE— MONDE SACHE

Que cette loterie est la seule qui d'ne un Etat ait été vptée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS

PAYES EN PLEIN.

MAGNIFIQUE OCCASION

—DE—

Faire Fortune!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

—CLASSE H,

—DE—

LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle-Orléans,

MARDI, 15 AOUT 1884,

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction de

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE, ET DU

GEN JUBAL A. EARLY.

DE LA VIRGINIE

GROS LOT

$75.000

—DE—

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.

A

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 le Billet.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000, ...	25,000
1 Lot de	10,000, ...	10,000
1 Lots de	6,000, ...	19,000
2 Lots de	2,000, ...	10,000
5 Lots de	1,000, ...	10,000
10 Lots de	500, ...	10,000
20 Lots de	250, ...	20,000
100 Lots de	100, ...	20,000
500 Lots de	50, ...	25,000
1,000 Lots de	25, ...	25,000
1,967 Lots ou montant à		$265,500

PRIX D'APPROXIMATION

Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui gagne le lot de $75,000, soit 6,750

Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui gagne le lot de $25,000, soit 4,500

Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui gagne le lot de $10,000, soit 2,250

1,967 Lots ou montant à $265,500

CERTIFICAT.

"Nous déclarons, par les présentes, que "président à tous les tirages mensuels et semi-"trielle de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la "Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons "en personne ces tirages qui, sous notre direction "les ranc, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early

Billet entier. $5; Fractions—

Cinquièmes en proportion.

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

A ouvrir à tous les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane

! Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remise par Postal Note à l'ordre de l'American Express Company de New York, ou traites sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'express sur toutes les commandes de $5 ou plus)
Adressez à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, La.

A drosser les lettres enregistrées et faire les mandats sur la poste (money orders) payables à

New-Orleans National Bank

New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Apolonia Hoffman, épouse de Henry Thomas, vs. son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 14,165—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre St Charles et Carondelet, LUNDI, 28 juillet 1884, à midi, de la propriété suivante, à savoir:

Tous les titres, droits et intérêts de John Ward défendeur dans cette affaire, dans les bâtisses et améliorations sur les lots Nos 14 à 17 inclusivement dans l'Ilot No 625, Premier District de cette ville et borné par les rues Perdido, Gravier, Gayoso et Dupré; les dites lots mesurant chacun 29 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Gayoso sur une profondeur de 144 pieds d'après un acte passé pardevant W. E. Morel, notaire, en date du 17 juillet 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

F. A. LOOBY,
Constable

17 juil—17 23 28

PROCEDURE IN REM—DEUXIEME COUR de Cité de la Nlle-Orléans—No 4371—Jean Mialoq vs. ancienne dit—A ayant, en vertu d'un ordre de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, daté le 15 juillet 1884, saisi provisoirement un cheval bai désigné dans les procédures enregistrées dans le procès ci-dessus mentionné, toutes personnes intéressées sont par les présentes notifiées de comparaître devant la Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, dans les quinze jours qui suivront la publication de cet avis, pour répondre à la demande enregistrée en Cour par le demandeur Jean Mialoq.

Nlle-Orléans, 15 juillet 1884.

ALFRED BARNES,
Constable, Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
16juil—16, 23, 30.

Avis aux Créanciers.

Bernhard Meyer vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,560—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de Bernhard Meyer et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Turner, syndic, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN,
Greffier.

13 juil—13,17,22

ETAT DE LA LOUISIANE. COUR CIVILE DE DISTRICT DE LA PAROISSE D'ORLEANS.—Aux créanciers de M. D. Lyle & Co. et Lindsay J. Dolsé et John Shroedel individuellement et comme membres de ladite raison sociale, et à toutes personnes intéressées.—D. M. Lyle & Co. et Lindsay J. Dolsé et John M. Schroedel, individuellement et comme membres de ladite raison sociale contre leurs créanciers.

Une certaine portion de terre située et étant dans la Sixième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Bordeaux, Nayades maintenant St Charles, Fortin et Gentilly maintenant Carondelet, ledit Ilot étant le numéro soixante-six anciennement Faubourg Bouligny, dans la paroisse Jefferson, en cette ville, et mesurant de terre mesure cent cinquante pieds de face à la rue Apolle anciennement Carondelet sur une profondeur de cent vingt pieds, et de face à la rue Fortin, sur lesquelles deux rues sont bordées, et forme la partie d'une moitié dudit Ilot numéro soixante six. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, et avantages qui y appartiennent. Etant la même portion de terre acquise par le défendeur dans cette affaire de J. D. Hill, par acte passé pardevant Wm. J. Castell, notaire, le 26e jour de juin 1872.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
9 juil—9 16 23 30—6 août 9

Crescent Insurance Co. vs. Samuel B. Newman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,042.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, ce jourd'hui, LUNDI, le 14 juillet 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié d'un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Livaudais, dans le Quatrième District de cette ville (anciennement ville de Lafayette) et de dit lot est désigné par le numéro 89, sur le plan original du dit faubourg Livaudais, en date du 5 mars 1832 et dressé par l'Etude de D. H. Brainard, alors notaire en cette ville, le dit lot étant borné par les rues Huguenine, Première, Seconde et Chestnut Ladite moitié d'lot est désignée sur le susmentionné plan sur un plan figuratif annexé à un acte de partage fait entre William Mackay et Charles E. Mackay passé pardevant J. B. Ma. Auzenne, notaire et notaire en cette ville, le 28 février 1841. La dite moitié d'lot de terre mesure deux cent cinquante pieds sur la rue Huguenine, cent vingt-sept pieds neuf pouces sur la rue Seconde, cent vingt sept pieds neuf pouces de face à la rue Première et deux cent cinquante pieds de profondeur sur le fond, le tout au plus américain. Etant la même propriété acquise par le dit Samuel B. Newman de John Holmes, de gré à gré, par acte passé pardevant Wm. Monaghan, notaire, le 23 juin 1854.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8 juil—9,16,22,30, 6,9août.

Mme H. Davidson vs Maher et Belcher

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,642.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natches Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 9 août 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Les lots un, deux, trois et quatre, de l'Ilot No 95, cinquième district de la Nouvelle-Orléans, mesurant, ensemble, 122 pieds de face à la rue Chesnut sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Eliza, l'Ilot est borné par les rues Valette, Chesnut, Evelin et Eliza.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme propriété d'Alexandre Belcher.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans
8 juil—8,15,22,29—5 9 août

L. B. McNeely versus A. G. Garrett et J. H. Dorand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,609.—En vertu d'un writ de fieri facias contre A. G. Garrett, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux ci-dessous désignés, le MARDI, 22 juillet 1884, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une machine bouilloire et accessoires, un mont a, dans la fonderie de John Clark, coin des rues Tchoupitoulas et Race.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Ceci étant la seconde et dernière crée, la propriété sera définitivement adjugée au plus offrant et dernier enchérisseur, pour le prix qui en sera offert, à douze mois de crédit. L'acquéreur fournira un billet avec une bonne garantie solvable, portant intérêt à raison de cinq pour cent par an, de la date de la vente jusqu'à parfait paiement. Le dit acquéreur devra à déduire du montant de son enchère et payer au comptant le montant d'ennonces, les frais du shérif et greffier, se montant à peu près à cent cinquante dollars ($150.)

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 juil—9,15,19,22

Placide Carrière vs Joseph E. Brecker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9687—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 5 août 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre mesurant seize pieds de face à la rue Colombus sur une profondeur de cent cinquante sept pieds. Le dit lot étant désigné par le numéro vingt-trois, dans l'Ilot 896, borné par les rues Colombus, Korlerco, Roman et Prieur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
3 juil—3,10,17,24,31—5 août

Mme SOUNON, sage-femme, si vous êtes pour dans le 140 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison sûre et prompte pour toutes maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez ses enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Elle prend les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec le temps. Visible à toute heure. Directeur spécialiste depuis 25 ans, elle se recommande à public 16 déc—1

ELKIN & CIE.,

100....RUE DU CANAL....100

Appellent l'attention du public sur leur vaste stock de

NATTES DE CHINE

nouvellement importées, d'une finesse extraordinaire et sans couture.

Aussi sur un nouveau stock de

Toiles cirées, Stores, Rideaux, etc

TAPIS!

De toutes qualités à prix réduits.
31 avril—

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)
67 et 69, rue du Camp
NOUVELLE-ORLEANS,

Fraternisée comme compagnie mutuelle : 1842; —Réorganisée comme compagnie d'actionnaires : 1850.

CAPITAL EN ARGENT...$600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres : depuis 1849.

Opère d'assurances mutuelles à taux réduits ou fixes de gré à gré, sur : contre les risques d'incendie.

W. S. LYMAN.....président.
CHAS. H. DOLSEN.....Vice-président.
GUS. A. RIOS.....Secrétaire.

Directeurs

Samuel H. Kennedy, Peter E. Mortimer, Victor Meyer, Joseph Bowling, W. B. Conger, S. Hermann, Gustav W. Santell, Edward Walle, Alf. Moulton, J. J. Reiss, Charles Newman, Louis Prados, W. Matthews, Harry L. Flash, Lemon Delery, A. H. Howard, Lemon Delery, Sigmund Kahn, Charles H. Dolsen, N. D. Wallace, Benson G. Bush, R. F. W. Backman, John Calder, Wm Gorig, S. C. Cecion, John D. Fisher, W. J. Phelps, A. Rosenfeld, Wm. R. Lyman, C. K. David

Agents dans les Agences du Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE DE CONSTABLE.

L. B. Kyles vs John Ward.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans, No 4791—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'Hon Thos R. Rosier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre St Charles et Carondelet, LUNDI, 28 juillet 1884, à midi, de la propriété suivante, à savoir:

Tous les titres, droits et intérêts de John Ward défendeur dans cette affaire, dans les bâtisses et améliorations sur les lots Nos 14 à 17 inclusivement dans l'Ilot No 625, Premier District de cette ville et borné par les rues Perdido, Gravier, Gayoso et Dupré; les dites lots mesurant chacun 29 pieds 11 pouces et 7 lignes de face à la rue Gayoso sur une profondeur de 144 pieds d'après un acte passé pardevant W. E. Morel, notaire, en date du 17 juillet 1884.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

F. A. LOOBY,
Constable

17 juil—17 23 28

PROCEDURE IN REM—DEUXIEME COUR de Cité de la Nlle-Orléans—No 4371—Jean Mialoq vs. ancienne dit—A ayant, en vertu d'un ordre de la Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, daté le 15 juillet 1884, saisi provisoirement un cheval bai désigné dans les procédures enregistrées dans le procès ci-dessus mentionné, toutes personnes intéressées sont par les présentes notifiées de comparaître devant la Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans, dans les quinze jours qui suivront la publication de cet avis, pour répondre à la demande enregistrée en Cour par le demandeur Jean Mialoq.

Nlle-Orléans, 15 juillet 1884.

ALFRED BARNES,
Constable, Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
16juil—16, 23, 30.

Avis aux Créanciers.

Bernhard Meyer vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,560—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de Bernhard Meyer et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Turner, syndic, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN,
Greffier.

13 juil—13,17,22

ETAT DE LA LOUISIANE. COUR CIVILE DE DISTRICT DE LA PAROISSE D'ORLEANS.—Aux créanciers de M. D. Lyle & Co. et Lindsay J. Dolsé et John Shroedel individuellement et comme membres de ladite raison sociale, et à toutes personnes intéressées.—D. M. Lyle & Co. et Lindsay J. Dolsé et John M. Schroedel, individuellement et comme membres de ladite raison sociale contre leurs créanciers.

Une certaine portion de terre située et étant dans la Sixième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Bordeaux, Nayades maintenant St Charles, Fortin et Gentilly maintenant Carondelet, ledit Ilot étant le numéro soixante-six anciennement Faubourg Bouligny, dans la paroisse Jefferson, en cette ville, et mesurant de terre mesure cent cinquante pieds de face à la rue Apolle anciennement Carondelet sur une profondeur de cent vingt pieds, et de face à la rue Fortin, sur lesquelles deux rues sont bordées, et forme la partie d'une moitié dudit Ilot numéro soixante six. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, et avantages qui y appartiennent. Etant la même portion de terre acquise par le défendeur dans cette affaire de J. D. Hill, par acte passé pardevant Wm. J. Castell, notaire, le 26e jour de juin 1872.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
9 juil—9,15,19,22

Crescent Insurance Co. vs. Samuel B. Newman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,042.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, ce jourd'hui, LUNDI, le 14 juillet 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

La moitié d'un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Livaudais, dans le Quatrième District de cette ville (anciennement ville de Lafayette) et de dit lot est désigné par le numéro 89, sur le plan original du dit faubourg Livaudais, en date du 5 mars 1832 et dressé par l'Etude de D. H. Brainard, alors notaire en cette ville, le dit lot étant borné par les rues Huguenine, Première, Seconde et Chestnut Ladite moitié d'lot est désignée sur le susmentionné plan sur un plan figuratif annexé à un acte de partage fait entre William Mackay et Charles E. Mackay passé pardevant J. B. Ma. Auzenne, notaire et notaire en cette ville, le 28 février 1841. La dite moitié d'lot de terre mesure deux cent cinquante pieds sur la rue Huguenine, cent vingt-sept pieds neuf pouces sur la rue Seconde, cent vingt sept pieds neuf pouces de face à la rue Première et deux cent cinquante pieds de profondeur sur le fond, le tout au plus américain. Etant la même propriété acquise par le dit Samuel B. Newman de John Holmes, de gré à gré, par acte passé pardevant Wm. Monaghan, notaire, le 23 juin 1854.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8 juil—8,15,22,29—5 9 août

Mechanics' and Traders' Insurance Company vs. Alexander McLeod.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,645—En vertu d'un writ de saisie à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natches Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 9 août 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située et étant dans la Sixième District de cette ville, dans l'Ilot borné par les rues Bordeaux, Nayades maintenant St Charles, Fortin et Gentilly maintenant Carondelet, ledit Ilot étant le numéro soixante-six anciennement Faubourg Bouligny, dans la paroisse Jefferson, en cette ville, et mesurant de terre mesure cent cinquante pieds de face à la rue Apolle anciennement Carondelet sur une profondeur de cent vingt pieds, et de face à la rue Fortin, sur lesquelles deux rues sont bordées, et forme la partie d'une moitié dudit Ilot numéro soixante six. Ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, et avantages qui y appartiennent. Etant la même portion de terre acquise par le défendeur dans cette affaire de J. D. Hill, par acte passé pardevant Wm. J. Castell, notaire, le 26e jour de juin 1872.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
9 juil—9,15,19,22

Mme Florence Dreyfus contre L. Meyer, son mari.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 10,483. Division C.—Il est certifié par le présent que le jugement en date 12 juin 1884 jugement a été rendu dans cette Cour, dans l'affaire suivante dans les termes suivants, savoir:

Sur motion de W. O. Hart, avocat de la demanderesse, et par présentation à la Cour de preuves suffisantes à l'appui de la pétition de la demanderesse, et de la loi et les preuves étant en faveur de la demanderesse—

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut rendu le 31 mars 1884, soit conforme et devienne définitif, et conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Florence Dreyfus, et contre le défendeur, L. Meyer, son mari, décrétant une séparation des biens entre la demanderesse et son dit mari, avec dépens. Il est de plus ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de Mme Florence Dreyfus, demanderesse, et contre le défendeur, Lehman Meyer, son mari, pour la somme de trois mille six cent soixante quatorze 79; 00 cents, avec l'intérêt légal à partir de la demande judiciaire, savoir: 26 31 janvier 1884 jusqu'au paiement, avec le privilège accordé par la loi aux femmes mariées.

Jugement rendu le 12 juin 1884.

Jugement signé le 13 juin 1884.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

Pour foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nlle-Orléans, ce 19e jour de juin de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre-vingt quatre

JAS. D. RANKIN,
1er juillet—3t en 10j Député-Greffier.

A tous ceux que cela concerne.

BUREAU DU COLLECTEUR DES TAXES, District Supérieur de la paroisse d'Orléans, No 24 rue Union.

Nouvelle-Orléans, 26 juin 1884.

ATTENDU que le tableau des taxes d'Etat pour l'année 1884 a été enregistré au bureau de l'Annotateur des Hypothèques de la paroisse d'Orléans, et qu'il en a été remis une copie, moi, Jas. D. Houston, collecteur des taxes d'Etat pour le district supérieur de la paroisse d'Orléans, agissant en vertu des dispositions de la section 25 de la loi No 77 de 1880, donne par le présent avis que les taxes assises pendant l'année 1884 figurent dans le tableau des taxes enregistré à mon bureau et au bureau des Hypothèques de cette paroisse, qu'elles sont dues et en cette ville devient dû et exigible le 31 décembre 1884. Elles portent alors l'intérêt suivant: Sur les propriétés immobilières, au taux de 7 0[0 par an, et sur les biens meubles trois pour cent par mois (sec. 40 et 42, loi 96, 1882), à partir du 1er janvier 1885 jusqu'à la vente ou parfait paiement qui aura lieu conformément à l'article 210 de la Constitution. La publication de cet avis une fois par semaine pendant trois semaines, et l'affichage du dit avis à la porte de la salle où siège la Cour Civile de district de la paroisse d'Orléans, constitueront d'après la loi une signification pleine et entière à chaque contribuable et à chaque personne que cela peut concerner. Les contribuables sont conséquemment invités à s'acquitter immédiatement afin d'éviter l'intérêt et les frais. Afin de faciliter le règlement ils sont prêts d'opérer avec eux leurs reçus de taxes de l'année 1883.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de taxes de district supérieur.
27juin—27—juil2,6,11,19

Brisuetorie des Planteurs,

Brignes expédiées par les chemins de fer "Morgan, La. & Texas," et "Pacific" et par des chalands sur le fleuve. Adresser les commandes à "Lion Brothers' Exchange," Nouvelle-Orléans. Le commandes des compagnes par la boîte 3 pouces de Grottes.

S. D. HARVEY, propriétaire.
1 oct—1 an

ANNONCES JUDICIAIRES

Succession de John Bligh Byrne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,782—Division D—Attendu que le Dr Thomas Layton, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John Bligh Byrne, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. MCGEEHAN,
Greffier.

18juil—18 22 27

Succession de Veuve Stephen Kuhn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No — Division D.—Attendu que Peter Kuhn a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Veuve Stephen Kuhn, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

W. J. MCGEEHAN,
Greffier.

17 juillet—17,22,26

Succession de Julie Bonventure, veuve de François de Gruy ou De Gruse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,791—Division I.—Attendu que Charles DeGruy a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de cet avis, pour répondre à la demande enregistrée en Cour par le demandeur Jean Mialoq.

Nlle-Orléans, 15 juillet 1884.

ALFRED BARNES,
Constable, Deuxième Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
16juil—16, 23, 30.

Avis aux Créanciers.

Bernhard Meyer vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,560—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de Bernhard Meyer et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Henry Turner, syndic, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN,
Greffier.

11juil—11, 15, 20.

Succession de A. Billet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,777—Division A—Attendu que Mme Vve Adolphe Billet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adolphe Billet, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. MCGEEHAN, Greffier.

11 juil—11,15,20

Succession de Jean Pierre Barbier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,787—Division D—Attendu que Jacques Barbier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Jean Pierre Barbier, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne ser